



● **FNAB** ●

Fédération Nationale  
d'Agriculture **BIOLOGIQUE**

## Dossier de presse

# Transition vers la bio : territoires, à vous de jouer !

*Conférence de presse du 25 février 2020  
Salon International de l'Agriculture*

**Lancement de la plateforme internet **TERRITOIRESBIO****  
**Publication du recueil "Filières de territoire"**  
**Présentation de l'application **PARCEL****

**FNAB**  
40 Rue de Malte, 75011 Paris  
Téléphone : 01 43 38 38 69  
[www.fnab.org](http://www.fnab.org)

**Relations Presse**  
William Lambert  
06 03 90 11 19  
[william@lambertcommunication.com](mailto:william@lambertcommunication.com)

# SOMMAIRE

<i>Communiqué de presse</i>	<i>p. 3</i>
<i>La plateforme internet TERRITOIRESBIO</i>	<i>p. 4</i>
<i>Le recueil des “Filières de territoire”</i>	<i>p. 5</i>
<i>L’application PARCEL</i>	<i>p.6</i>
<i>3 bonnes raisons de développer la bio</i>	<i>p. 7</i>
<i>Présentation de la FNAB</i>	<i>p. 8</i>

## Kit presse à télécharger

(dossier de presse, visuels, documents)

<http://bit.ly/TERRITOIRESBIO>



• FNAB •

Fédération Nationale  
d'Agriculture **BIOLOGIQUE**



● FNAB ●

Fédération Nationale  
d'Agriculture **BIOLOGIQUE**

## Transition vers la bio : territoires à vous de jouer !

L'environnement s'est imposé comme l'un des thèmes majeurs des élections municipales. Favoriser la transition vers une agriculture et une alimentation bio sans pesticides chimiques, sans OGM, bénéfique pour le climat, la biodiversité, la préservation des ressources en eau, la santé publique comme pour l'économie locale sera l'un des principaux leviers d'action des nouveaux.elles élu.e.s.

*Comment élaborer un projet cohérent pour favoriser l'installation ou la conversion d'agriculteur.rice.s en bio ? Relocaliser son alimentation et créer des filières courtes pour dynamiser l'économie locale ? Préserver ses ressources en eau et/ou favoriser la biodiversité ? Par où commencer ? Comment identifier les acteurs de terrain ? Comment financer son projet ?*

Pour aider les collectivités locales à relever le défi de la transition agricole et alimentaire, la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique (FNAB) a conçu à leur intention de nouveaux outils.

### En accès gratuit sur le Web à partir du 25 février 2020

- Le site internet **TERRITOIRESBIO** : des outils pour établir un diagnostic, élaborer un projet de territoire et en évaluer l'impact, mais aussi des retours d'expériences, des actualités sur les nouvelles réglementations et sur les expérimentations menées localement, ainsi que le carnet d'adresses du réseau FNAB, présent dans toute les régions et les départements.
- Le recueil des "Filières de territoire" : ce nouvel ouvrage élaboré par le réseau FNAB présente sous forme de fiches détaillées douze exemples de filières bio et locales dans huit régions de France. Il est disponible gratuitement en téléchargement sur le site **TERRITOIRESBIO**

La FNAB a également lancé cet automne avec Terre de liens et le Basic l'application **PARCEL** : cet outil d'aide à la décision qui permet d'estimer l'impact écologique et économique des stratégies de transition agricole et alimentaires vers la bio et d'élaborer des scénarios.

### L'expertise d'une réseau présent partout en France

Avec ses 350 animateur.rice.s, conseiller.ère.s, et technicien.ne.s, le réseau FNAB accompagne plus de 300 collectivités locales dans leurs projets de transition vers la bio et anime un groupe d'une trentaine de territoires pilotes engagés dans des démarches innovantes. Fort de cette expertise, le réseau FNAB met aujourd'hui gratuitement à disposition des collectivités une gamme complète de ressources et d'outils.



Une action du réseau FNAB  
**TERRITOIRESBIO**

# Une boîte à outils complète en accès libre sur internet



Lancé le 25 février 2020 et spécialement conçu pour les collectivités locales, le site **TERRITOIRESBIO** est composé de quatre grandes rubriques.

## POURQUOI DÉVELOPPER L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE ?

Des informations sur l'impact positif du développement de l'agriculture biologique sur la protection des ressources en eau, l'économie et l'emploi, la biodiversité, le climat...

## COMMENT AGIR ?

Dans cette partie vous trouverez des outils pour réaliser le diagnostic de votre territoire, identifier les freins et les leviers d'action pour développer l'agriculture, les filières et l'alimentation bio, pour construire votre projet, mobiliser les acteurs locaux, mettre en œuvre vos actions et les évaluer.

## LE RÉSEAU FNAB VOUS ACCOMPAGNE

La FNAB peut vous apporter un accompagnement de proximité grâce à son réseau de proximité composé de 90 groupements départementaux ou régionaux, qui couvrent l'ensemble du territoire français. Toutes les coordonnées sont ici.

## LES TERRITOIRES PILOTES

La FNAB anime depuis 2010 un réseau de territoires pilotes engagés dans des démarches innovantes. Ils sont aujourd'hui une trentaine et vous font bénéficier ici de leurs retours d'expériences.

Le site permet également de s'abonner à la newsletter mensuelle **TERRITOIRESBIO** pour recevoir chaque mois un panorama complet de l'actualité de l'agriculture bio et des retours d'expériences.

[www.territoiresbio.fr](http://www.territoiresbio.fr)





L'application **PARCEL** a été lancée cet automne par la FNAB, l'association Terre de liens et le BASIC. Il permet d'estimer facilement l'impact économique et environnemental des stratégies de transition et d'élaborer des scénarios.

PARCEL est un outil web gratuit qui permet d'évaluer en quelques clics les effets de la relocalisation des filières agro-alimentaires et du passage à une agriculture et à une alimentation tout ou partie bio. Que se passerait-il par exemple si les cantines de votre ville ou de votre intercommunalité passait en bio et local à 20%, 50% ou en totalité? Quel impact cela aurait-il sur l'emploi, les émissions de CO<sub>2</sub>, la production agricole, la biodiversité ou encore la consommation d'énergie ?

En fournissant des estimations chiffrées, PARCEL est un outil efficace d'aide à la décision. Les acteurs locaux peuvent développer plusieurs scénarios à leur échelle afin de nourrir les débats et de construire leurs projets. <https://parcel-app.org>



**Exemple d'estimations obtenues avec PARCEL. Et si la ville de Lyon relocalisait 50% de sa consommation agricole, avec une part de 57% de produits bio et une baisse de 25% des produits d'origine animale ?**



### 3 BONNES RAISONS pour les collectivités locales de favoriser l'agriculture et l'alimentation bio

**Dynamiser votre territoire et favoriser l'emploi :** la bio est l'un des secteurs les plus dynamiques avec un marché qui connaît un taux de croissance compris entre 15% et 20% par an. C'est un secteur créateur d'emplois : avec 7,5% des terres cultivées, il représente déjà plus de 14% de l'emploi agricole. Il a créé 49.000 emplois entre 2012 et 2018 !

**Préserver votre environnement et vos ressources :** l'agriculture bio est la garantie d'un développement durable qui préserve les paysages, la biodiversité et permet de réaliser d'importantes économies. Savez-vous que le traitement des eaux induit par l'utilisation de pesticides et engrais chimiques engendre un surcoût de 7 à 12% sur les factures des usagers ? Les Agences de l'eau ne s'y trompent pas et soutiennent toutes le développement de l'agriculture biologique.

**Anticiper les nouvelles obligations légales :** au plus tard le 1er janvier 2022, les repas servis en restauration collective dans tous les établissements chargés d'une mission de service public devront compter 50% de produits de qualité et durables, dont au moins 20% de produits biologiques. Cette exigence est une opportunité pour relocaliser l'alimentation et dynamiser son territoire en favorisant la création de filières locales.





## Témoignage

# Grille d'analyse des territoires : un **ACCÉLÉRATEUR** de transition !

Disponible sur le site [TERRITOIRESBIO](#) la Grille d'analyse des territoires est un outil complet qui permet à la fois de réaliser un diagnostic, d'identifier les acteurs de la bio et de construire un projet avec eux. La communauté d'Agglomération du Choletais (AdC) a utilisé cet outil pour développer l'agriculture biologique sur deux zones de captage d'une étendue totale de 14.700 ha. En 7 ans, les parcelles exploitées en bio sont passées de 8% à 20% de la SAU. Et le mouvement s'accélère !

La Communauté d'agglomération du Choletais (AdC) a engagé à partir de 2006 des actions en faveur de la protection de deux zones de captage : « *Nous souhaitons développer l'agriculture biologique, mais nous rencontrons de nombreuses réticences et nous manquions d'un outil pour structurer notre démarche* », explique Christophe Puaud, ingénieur en charge des ressources en eau au Service Espaces Naturels et Captages de l'AdC.

### Créer une dynamique de territoire

Le Groupement d'Agriculteurs biologistes et biodynamiste d'Anjou (GABB Anjou), membre du réseau FNAB, fait connaître la Grille d'analyse des territoires à l'Agglomération du Choletais, qui décide de s'en servir en 2012 : « *La grille nous a permis d'élargir notre horizon et d'associer à la démarche l'ensemble des acteurs locaux du bio : agriculteurs, mais aussi transformateurs, distributeurs, commerçants, grandes surfaces... Cela a été essentiel pour faire émerger des objectifs et avancer dans le consensus.* »

L'AdC a ainsi mis en œuvre différentes actions à partir de cette période. Mais Christophe Puaud souligne avant tout la dynamique que la méthodologie a permis de créer : « *On a mis les gens autour de la table et la mayonnaise a pris ! Des projets ont émergé spontanément grâce à la rencontre et à l'échange entre les opérateurs économiques de la filière bio.* » Dès 2012 les agriculteurs biologiques des deux bassins versants se regroupent ainsi au sein d'une association. Ils développent des synergies qui incitent d'autres agriculteur-riche-s à passer en bio. Comme ils ont par ailleurs tissé des liens avec l'ensemble des professionnels de la filière, ils décident de lancer leur propre marque en 2014, Bio Ribou Verdon, en s'appuyant sur des partenariats locaux avec des transformateurs, des cantines, des commerces.

### « Nous ne pensions pas que ça pouvait aller si vite ! »

En 2015, l'AdC remet sur le métier la Grille d'analyse des territoires. La démarche est approfondie et les chefs des cantines et restaurants collectifs sont associés. Là encore des liens se tissent, des dynamiques se créent afin de devancer l'obligation légale des 20% en bio à l'horizon 2021 en développant l'approvisionnement local bio, sans augmenter les coûts. Un second outil développé par le réseau FNAB est également mis en œuvre. Il s'agit d'OPAAL (Outil pour l'Adaptation de l'Agriculture Locale), qui permet d'évaluer le profil des agriculteurs conventionnels, de repérer ceux qui sont les plus susceptibles de se convertir au bio et d'élaborer des actions spécifiques pour les y encourager.

« *Aujourd'hui tout le monde se parle et les réticences vis-à-vis de l'agriculture bio sont tombées. L'association locale joue un rôle d'entraînement important. Le mouvement de conversion se poursuit et s'amplifie. Nous ne pensions pas que ça pouvait aller si vite : nous serons bientôt à 25% de la SAU en bio ! Les bénéfices pour le territoire sont importants. Nous avons des agriculteurs qui s'en sortent et qui sont porteurs de visions d'avenir.* »



Fédération Nationale  
d'Agriculture **BIOLOGIQUE**

# La Fédération Nationale d'Agriculture Biologique

**Créée en 1978 afin de porter la voix des producteur.rice.s biologiques, la FNAB anime un réseau de proximité et de compétence fort de 10.000 fermes adhérentes et de 90 groupements départementaux ou régionaux, qui couvrent l'ensemble du territoire français. Il s'agit du seul réseau professionnel agricole spécialisé en agriculture biologique en France.**

L'action de la FNAB repose sur le fait que l'agriculture biologique est une alternative agricole et alimentaire crédible et nécessaire face aux enjeux environnementaux, économiques et sociaux du monde actuel. Acteur de la transition écologique depuis 40 ans, le réseau FNAB porte un projet sociétal global réaffirmé en 2016 dans sa ["Charte des valeurs"](#).

**Au-delà de son objectif d'organisation, de représentation et de défense des agriculteur.rice.s biologiques, la FNAB met son expertise et ses compétences au service de celles et ceux qui s'engagent dans des démarches de transition agricole et alimentaire conformes à ses valeurs.**

**Outre les agriculteur.rice.s biologiques, le réseau FNAB et ses 350 animateur.rice.s, conseiller.ère.s, et technicien.ne.s, accompagne ainsi notamment :**

- **les consommateur.rice.s**, au travers de nombreux projets menés avec les AMAP et des associations citoyennes ;
- **les collectivités locales**, avec plus 300 collectivités accompagnées, l'animation d'un groupe d'une trentaine de « Territoires pilotes » qui portent des projets particulièrement innovants, la création et la mise à disposition d'outils et de formations spécifiques,
- **les entreprises**, avec l'objectif de relocaliser leurs approvisionnements en produits bio, qu'il s'agisse de la démarche "Manger Bio Local en Entreprise" engagées avec plusieurs grands groupes (Orange, La Poste, Casino... ) où du projet mené avec Picard Surgelés pour le lancement d'une gamme bio, locale et équitable.

Dans le contexte d'urgence climatique et environnementale que nous connaissons, le projet défendu par la FNAB d'une agriculture respectueuse des cycles naturels, sans pesticides de synthèse, sans OGM et d'une alimentation saine, accessible à tou.te.s, prend sens pour un nombre croissant de citoyens et d'acteurs économiques. Les experts du GIEC estiment que nous avons 10 ans pour gagner les défis écologiques qui sont devant nous. Précurseur et acteur incontournable de la transition agricole et alimentaire en France, le réseau FNAB entend y prendre toute sa part.